



• Mai 2020

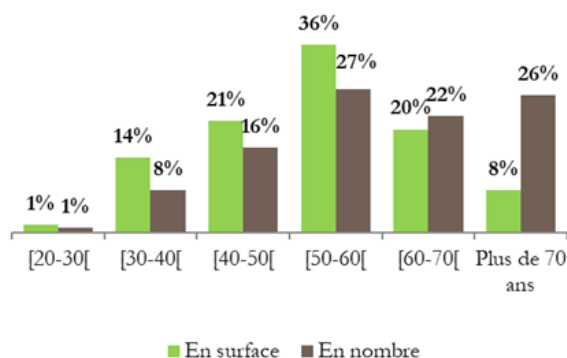
Connaissance statistique de la production de fruits à cidre

La filière cidricole française fait aujourd’hui face à plusieurs défis de taille qui concernent principalement le vieillissement de sa profession et les difficultés de la transmission de l’activité cidricole. En conséquence, les questions liées au vieillissement des vergers et à leur renouvellement sur le long terme, sont centrales. Ces questions sont à mettre en perspective avec le contexte de faible consommation de ces produits, qui sont également difficiles à valoriser. Face à ces constats, il paraît essentiel de pouvoir établir un état des lieux de la production cidricole en France. Cette synthèse présente les principales analyses issues d’une enquête réalisée en 2018 par le cabinet Agrex Consulting, auprès de 2 500 producteurs français de fruits à cidre.

Structure des exploitations en 2018

Parmi les 2 500 producteurs interrogés en 2018, 60 % étaient des agriculteurs actifs (spécialisés ou non), 33 % des retraités et 7 % des pluriactifs. Par ailleurs, près de la moitié des producteurs (retraités, actif ou pluriactifs) ont au moins 60 ans et l’âge moyen est de 57 ans au niveau national.

Répartition de l’âge des producteurs interrogés



Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

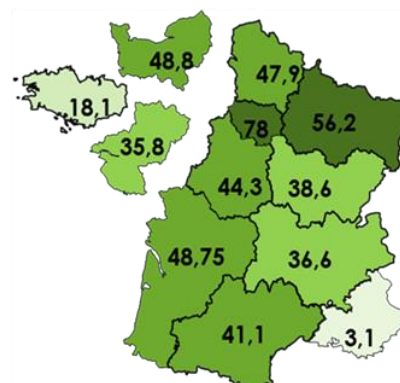
Dans le détail, l’âge moyen des actifs est compris entre 50 et 52 ans sur l’ensemble de la France. Par ailleurs, les trois quarts des surfaces sont exploitées par des producteurs dont l’âge est compris entre 40 et 70 ans. Le taux de retraités reste plus élevé dans les bassins du Nord-Ouest français que dans les autres régions.

En 2018, 15 % des agriculteurs à temps complet (spécialisés ou non) étaient des femmes et 27 % des retraitées. La part des productrices est plus importante dans les bassins de production du Nord-Ouest français (Normandie, Bretagne, Pays de

la Loire), qu’ailleurs en France. Cependant, la profession demeure très masculine : les femmes représentent 19 % de la population des cidriculteurs, contre 24 % dans l’agriculture en général. Ce chiffre tombe à 15 % chez les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans.

En 2018, 37 % des exploitations produisant des fruits à cidre sont des exploitations individuelles. Par conséquent, les exploitations sont de taille plutôt réduite en termes de surface et de capitaux, et l’âge des producteurs y sont plus élevés. Après une forte popularité dans les années 1980-90, les GAEC ne représentent plus que 17 % des exploitations en 2018. Les EARL désignent 25 % des exploitations et les SCEA 8 %.

Surface moyenne des exploitations par région (en ha)



Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

L’activité cidricole s’insère le plus souvent au sein d’exploitations de taille réduite : 70 % des producteurs, ayant un atelier pomme à cidre, ont une exploitation de moins de 50 ha (surface totale de l’exploitation). La surface totale moyenne des exploitations enquêtées comprenant un atelier cidricole est estimée à 41,6 hectares en 2018. Elle

est particulièrement réduite en Bretagne, où les exploitations cidricoles sont plus petites, mais où l'atelier pomme à cidre est plus conséquent à l'échelle de l'exploitation.

Seuls 11 % des agriculteurs actifs sont spécialisés en cidriculture (au moins 60 % du chiffre d'affaires de l'exploitation est lié à l'activité). La spécialisation cidricole décroît également à mesure que la surface des exploitations augmente : seules 6,5 % des exploitations de plus de 50 ha sont spécialisées en cidriculture. La cidriculture demeure ainsi une activité de complément aux autres ateliers, notamment les grandes cultures ou le maraîchage.

La cidriculture emploie en moyenne 2,3 ETP pour 100 ha de vergers, tous modes de conduite confondus. Les pommiers basses-tiges sont la culture qui demande le temps de travail le plus élevé à l'hectare. Rapporté à la tonne, le temps passé se rapproche de celui des productions hautes-tiges.

Structure des vergers

En 2018, la tendance demeure aux petits vergers : les trois quart des exploitations interrogées possèdent une surface en verger de moins de 5 hectares et 20 % une surface en verger de moins d'1 ha. Dans la majorité des exploitations, la cidriculture est ainsi une activité complémentaire, exercée sur une surface modeste. La surface moyenne nationale du verger cidricole est de 5,1 ha, mais avec de fortes disparités : 11,2 ha en basses-tiges et 2,5 ha en hautes-tiges. Les vergers certifiés biologiques sont en moyenne plus étendus (8,9 ha) qu'en conventionnel (4,3 ha), car souvent cultivés en exploitations spécialisées.

Le verger basses-tiges occupe 54 % des surfaces cidricoles françaises, 40 % pour les hautes-tiges et 6 % en mixte. Au regard des volumes produits : les basses-tiges représentent 73 % des volumes en 2018, les hautes-tiges 10 % et les vergers mixtes 8 %.

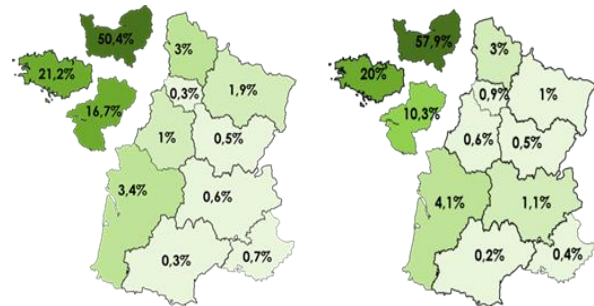
La production en conventionnel assure 71 % des volumes produits (contre 64 % des surfaces) et le segment déclaré biologique (sans pour autant avoir la certification "bio" car comprend les surfaces en conversion) produit 29 % des volumes pour 36 % des surfaces.

La production sous label géographique (AOP, IGP, ...) ne représente que 25 % des volumes, 30 % des surfaces et 19 % des exploitations.

Les agriculteurs actifs à temps complet assurent près de 93 % de la production nationale en 2018, bien qu'ils ne soient que 60 % de producteurs de fruits à cidre.

% des volumes en 2018

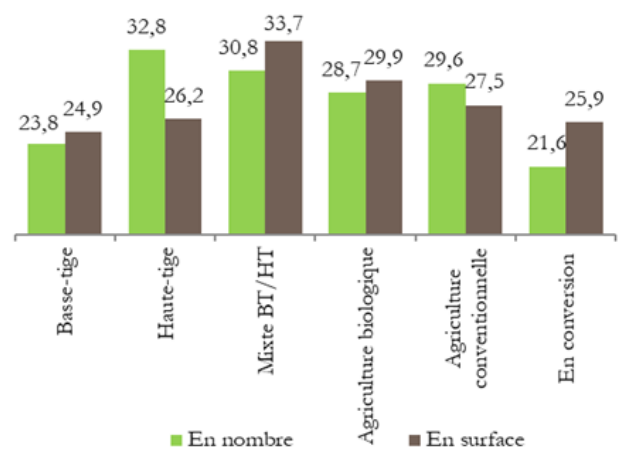
% des surfaces en 2018



Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

La densité moyenne nationale est estimée à 285 arbres/hectare. Elle est de 654 arbres/ha en basses-tiges et de 70 arbres/ha en hautes-tiges. La Normandie présente de faibles densités (186 arbres/ha en moyenne) du fait de la forte présence de petits producteurs et de retraités.

Âge moyen des vergers en 2018 (en années)

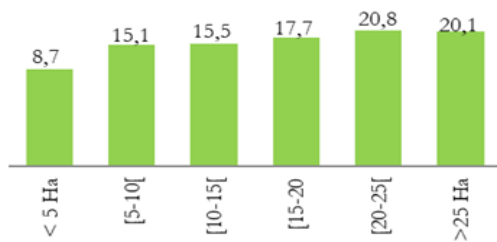


Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

L'âge moyen des vergers français est estimé à 29 ans, avec un écart de près de 10 ans entre les vergers basses-tiges et hautes-tiges, ces derniers étant plus vieux et cultivés majoritairement par des producteurs âgés ou à la retraite. Plus de la majorité des vergers de pommiers basses-tiges (57 %) ont un âge compris entre 10 et 30 ans.

Passé 30 ans, leur nombre décroît très rapidement jusqu'à 50 ans.

Rendement moyen selon la surface du verger des exploitations (en tonnes /hectare)



Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

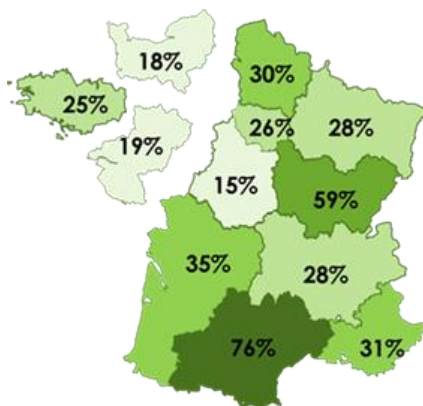
Le rendement moyen national est de 11,8 tonnes/ha. Il est de 11,6 t/ha en conventionnel, 12 t/ha en bio, 7,1 t/ha en hautes-tiges et 18,6 t/ha en basses-tiges.

Au regard des variétés cultivées, la Marie-Ménard est la première variété cultivée en surface et en volume en hautes-tiges. En basses-tiges, il s'agit de la Douce-Moën, qui totalise plus de 10 % des surfaces et des volumes de production. Enfin, les variétés Dabinett, Judor, Judaine et Bedan représentent 45 % des surfaces plantées depuis 2008. Ce sont donc les variétés les plus jeunes face à la Douce-Moën (moyenne d'âge du verger de 25 ans) ou la Marie Ménard (27 ans en moyenne).

Transformation

En 2018, 72 % des producteurs ne transforment pas leur production. Cependant, il semble que la part des producteurs-transformateurs soit en progression, dans l'objectif d'améliorer la valorisation d'une production avec des marges déjà réduites.

Part des volumes de fruits transformés au sein des exploitations (2018 par exploitation)



Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

Néanmoins, on retrouve encore, dans les régions du Nord-Ouest de la France, un grand nombre de petits

producteurs et particuliers qui possèdent des vergers pour une autoconsommation ou en guise d'activité annexe et pour lesquels il est plus rare de transformer leur production. Par conséquent, le taux de transformation dans ces régions est plus faible. Les régions de l'Ouest produisent 79 % des pommes commercialisées à l'état brut en 2018.

Les régions Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté se distinguent par une forte orientation sur la transformation et la valorisation de leurs pommes, notamment en jus de pomme.

Le cidre représente la moitié des produits transformés par les exploitations, suivi du jus de pomme (42 %), du poiré (15 %), du vinaigre (6 %) et des eaux de vie (8 %). Le chiffre d'affaires moyen de l'atelier cidricole, déclaré par les producteurs-transformateurs, est de 9 500 € en 2018.

En moyenne, un tiers des exploitations françaises sont contractualisées. Ce chiffre augmente avec la surface de l'exploitation. Le nombre d'acheteurs est variable selon les régions : Agrial concentre 93 % des volumes contractualisés en Pays de la Loire et 74 % en Normandie. La région Bretagne se distingue par la forte diversité des acheteurs et cidreries indépendantes : les 8 premiers représentent 71 % des volumes achetés en 2018.

Commercialisation

La part que représente la commercialisation de cidre au sein du chiffre d'affaires des exploitations est plus importante en région Bretagne (15 %), Centre Val de Loire (20 %) et Hauts de France (15 %). En moyenne, 79 % des exploitations ne proposent qu'un produit à la vente : souvent des fruits à cidre non transformés. Les régions Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie sont les plus diversifiées : 40 % des producteurs proposent aux moins trois produits différents à la vente (cidre, jus de pomme et pommes).

En moyenne, les producteurs-transformateurs commercialisent leur production via 2 à 3 canaux. La vente à la ferme est le principal (44 % des volumes), suivie de la vente en GMS (13 %) et en magasin spécialisé (13 %). Les eaux de vie se valorisent bien à l'export (25 % des débouchés), étant donné leur prix de vente et position sur un segment plus qualitatif.

Marge de l'atelier fruits à cidre et organisation des travaux

Parmi les producteurs actifs interrogés (spécialisés ou non), l'activité cidricole représente en moyenne 63 % du temps de travail, l'élevage 20 % et les cultures 13 %.

En moyenne, les exploitations agricoles emploient 2 UTH, chef d'entreprise compris. Environ un tiers de la main d'œuvre de l'exploitation est salariée, la moitié familiale et le reste assurée par le chef d'exploitation. L'emploi de saisonniers pour la cidriculture (notamment taille et ramassage des fruits) est plutôt rare, puisque 65 % des producteurs n'y ont pas recours.

D'après le compte de résultat moyen des exploitations cidricoles interrogées (tableau ci-dessous), les charges opérationnelles et fixes diminuent avec le niveau de spécialisation de l'exploitation. Ainsi, les amortissements sont plus élevés pour les exploitations transformatrices, en raison des investissements réalisés dans l'atelier transformation et commercialisation. En moyenne, les producteurs déclarent amortir leur coût de plantation sur 10 à 15 années, soit un amortissement comptable annuel d'environ 800 à 1 000 €/ha.

Compte de résultat moyen des exploitations cidricoles

	MOYENNE (€/Ha)	Pommes avec transformation (€/Ha)	Pommes sans transformation spécialisé arboriculteur (€/Ha)
CA moyen dégagé	5 277	9 472	4 236
MO salariée	484	570	491
Prestation	67	-	58
Charges Opérationnelles	559	717	429
Marge Brute	4 167	8 185	3 258
Charges fixes	606	810	744
Divers	76	-	140
EBE	3 485	7 375	2 374
Amortissements	977	1 100	829
Amortissement de la plantation	1 000	1 429	885
Résultat d'exploitation hors MSA	1 508	4 846	660

Source : Agrex Consulting pour FranceAgriMer

Bilan et perspectives

Cette étude permet d'établir plusieurs constats qui caractérisent la structure actuelle de la filière cidricole française :

- **La profession est vieillissante**, avec un âge moyen de 57 ans (tous producteurs confondus). Il en va de même pour les vergers, dont l'âge moyen est de 29 ans. Cela traduit un double manque de renouvellement des producteurs et des vergers. La moitié des cidriculteurs qui prendront leur retraite dans les 5 prochaines années n'ont pas de successeur désigné.

- **La spécialisation des grandes exploitations** dans les bassins de production secondaire et le recul des petites et très petites structures dans les bassins traditionnels du Nord-Ouest. Les surfaces de culture sont ainsi appelées à décroître dans ces bassins dans les années à venir.

- **Les surfaces basses-tiges** représentent plus de la moitié du verger français (73 % des volumes de production), une tendance appelée progressivement à prendre de l'ampleur.

- **La production sous labels biologiques**, la transformation à la ferme et la diversification des activités (tourisme notamment) se développent.